

<http://ugtg.org/spip.php?article1494>



Haiti-Choléra : Les Nations Unies à l'origine de l'épidémie, selon des scientifiques

- Droits syndicaux - Conventions -



Date de mise en ligne vendredi 1er juillet 2011

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

P-au-P., 30 juin 2011 [AlterPresse] --- La thèse, selon laquelle les casques bleus népalais ont importé la souche de choléra, dont la propagation a tué plus de 5 000 personnes dans le pays à compter du 19 octobre 2010, vient d'être confirmée à nouveau par des scientifiques, entre autres le Français Renaud Piarroux.

Plus complète et avec une méthodologie vérifiée par d'autres scientifiques, l'argumentation - accusant la force onusienne dans la propagation du choléra en Haïti - est développée dans le numéro de juillet 2011 de la revue "Emerging infectious diseases", une publication des centres nord-américains de contrôle et de prévention des maladies (Cdc).

Les scientifiques ont présenté des "preuves solides", "suggérant fortement" l'implication d'un contingent de militaires onusiens, originaires du Népal, ayant contaminé une rivière haïtienne à cause des mesures sanitaires inappropriées sur leur base.

Dès octobre 2010, les riverains de la rivière de Mirebalais (à 68 km au nord-est de la capitale) avaient pointé du doigt les militaires népalais dans l'introduction de l'épidémie du choléra, à partir de matières fécales jetées dans le fleuve de l'Artibonite qui traverse les départements géographiques du Centre et du Nord d'Haïti.

Il s'en était suivi plusieurs manifestations de protestations contre la force onusienne déployée en Haïti depuis juin 2011.

Aujourd'hui, plusieurs organisations sociales haïtiennes, comme la plate-forme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (Papda) et la solidarité des femmes haïtiennes (Sofa), expriment leur indignation face à l'indifférence de la mission des Nations Unies de stabilisation en Haïti (Minustah), qui n'a pas su mobiliser des ressources financières pour affronter la maladie.

La Papda et la Sofa suggèrent à la Minustah de verser à Haïti 25 à 30% de la somme de 853 millions de dollars américains (US \$ 1.00 = 41.00 gourdes ; 1 euro = 61.00 gourdes), budget annuel de son fonctionnement, en guise de dédommagement au peuple haïtien.

Elles exigent « justice et réparation pour toutes les familles, directement victimes de l'épidémie, et des dédommagements adéquats pour compenser les immenses pertes enregistrées par l'économie nationale à cause de l'épidémie ».

Depuis son apparition en Haïti en octobre 2010, l'épidémie de choléra, qui a connu trois pics, a déjà fait environ 5 500 morts parmi plus de 300 000 personnes affectées. [rc gp apr 30/06/2011 14 :00]